



École de la Lièvre-Sud
4, rue de l'Église
Notre-Dame-du-Laus (Québec) J0X 2M0
Tél. : (819) 767-2273



Procès-verbal Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 25 mai 2020

Lieu :

À distance par Teams

Heure :

18h30 à 20h30

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Paula Torzecka	X	Parents
2-	Sophie Monette	X	Parents
3-	Sophie Lapointe	X	Parents
4-	Cristina Lapaz	X	Parents
5-	Luc Stafford	X	Parents
6-	Mylène Larivière		Parents
1-	Roxane Falardeau	X	Enseignants
2-	Nathalie Charron	X	Enseignants
1-	Karine Millette (représentée par Érika Quendt)	X	Service de garde
2-	Guylaine Gélinau	X	Service de garde
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école
	Édith Charette	X	Secrétaire

1-	<p>Présence et quorum</p>
	<p>La directrice, Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 18h35, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Paula Torzecka présidera l'assemblée.</p>
2-	<p>Question du public</p>
	<p>Aucune</p>
3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p>
005 - CE 19/20-36	<p>CONSIDÉRANT que Mme Paula Torzecka, présidente, et Mme Mariève Dumoulin, directrice, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 25 mai 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Monette, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 25 mai 2020 avec un ajout au point 7b) Assemblée générale de septembre 2020.</p>
4-	<p>Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2020</p>
005 - CE 19/20-37	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2020, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires par courriel du 6 et 15 mai, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2020, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires par courriel du 6 et 15 mai 2020.</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2020 du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires par courriel des 6 et 15 mai 2020.</p>
5-	<p>Suivis au procès-verbal</p>
	<p>8 a) Projet éducatif : Mariève informe les membres que le projet éducatif en format PDF sera affiché sur la page Facebook de l'école.</p>

8 e) J'aime ça, tu m'encourages :

A la suite de la décision de la Commission scolaire, les mots d'encouragements pour la persévérance scolaire ne seront pas distribués dû au Covid-19. Les mots seront détruits et un certificat sera remis à chaque élève. Un certificat différent sera remis aux finissants de 6e année.

8 f) Politique de frais de salle :

Mariève Dumoulin avise les membres qu'il n'a pas eu d'avancement dans le dossier de la politique de frais de salle.

6- Correspondance

Aucune

7- Rapports et reddition de comptes

a) Rapport de la présidente

■ Loi 40

Paula Torzecka, présidente, informe les membres que la Commission scolaire deviendra sûrement le Centre de services scolaires des Hautes-Laurentides. Une consultation se déroule à cet effet. Il sera divisé en 5 parties dont un membre du CÉ pourrait en faire partie. Le CÉ sera consulté.

Mariève Dumoulin informe les membres qu'il y a un comité temporaire du 15 juin au 15 octobre 2020. Vanessa Tessier représentera les directions d'écoles.

b) Rapport de la directrice

■ Retour à l'école

Mariève Dumoulin, directrice, remercie Paula Torzecka d'avoir pris en charge l'administration de la page Facebook du CÉ. Cela a grandement facilité la communication avec les parents lors de la fermeture des écoles.

c) Lors du retour à l'école le 11 mai, à la suite du confinement Covid-19, près de 50% des élèves étaient de retour à l'école de l'Amitié et environ 70% à l'école Notre-Dame.

Les élèves qui restent à la maison font du télétravail et sont suivis par les enseignants qui ne sont pas présents à l'école. Des trousseaux leur sont envoyés chaque semaine.

Des bouteilles de gel désinfectant sont à la disposition de tous. Des masques, visières et

gants sont à la disposition du personnel et des enseignants des écoles. Les ouvriers d'entretien accompagnent le personnel et les élèves dans les mesures de désinfection.

En général, tout se déroule bien. Les enfants suivent les consignes. Il y a eu des réajustements au niveau de la circulation. Plus difficile de rejoindre certains enfants vulnérables à la maison. Pour les enfants n'ayant pas Internet, des *IPADS* leur seront remis avec connexion Internet. Certains ont également reçu un prêt de *Chromebooks* pour faire les travaux scolaires.

Mariève donne des défis aux élèves. Nathalie propose de mettre la vidéo de réponse à un défi de la classe d'Annie Hébert sur la page Facebook de l'école.

Luc Stafford demande la possibilité de remercier le personnel en lien avec la communication établie lors de la fermeture des écoles avec les élèves et familles à la maison.

005 – CE
19/20-38

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu la demande;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, appuyé par Mme Cristina Lapaz, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER que le personnel la gestion de la santé et de la sécurité mise en place dû au Covid-19, dans les écoles soient remercié par les enseignantes Roxane Falardeau et Nathalie Charron, de vive voix, par courriel ou via Teams.

■ Organisation scolaire

Mariève Dumoulin, directrice, présente aux membres l'organisation scolaire pour 2020-2021.

École de l'Amitié
Maternelle 4-5 ans
1re-2e-3e année
4e-5e-6e année

École Notre-Dame
Maternelle 4-5 ans
1^{re}-2e année
3^e année
4^e-5^e-6e année

Une organisation scolaire adaptée 20-21 sera connue d'ici la fin de la présente année. Le MEES suivra les règles de la Santé publique pour cette organisation

■ Projet semestrialisation

Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres qu'il y a possibilité de semestrialiser une demi-année en anglais et l'autre demi-année en arts plastiques.

Les membres donnent leur opinion:

Les parents trouvent le nombre d'heures d'anglais insuffisant et qu'ils souhaiteraient le revoir à la hausse au cours des prochaines années.

La semestrialisation présente des avantages pédagogiques et logistiques pour notre école, mais il faudrait envisager des mesures palliatives pour favoriser l'immersion continue des enfants à cette seconde langue (en plus du travail des parents à la maison).

Mariève s'informerait à la Commission scolaire à savoir si un enseignant titulaire peut enseigner ou prolonger l'étude de l'anglais dans le temps non réparti de la grille-matière (régime pédagogique). Elle enverrait par courriel des résultats de recherche et l'appréciation de l'expérience vécue à l'école de Ferme-Neuve et Des Rivières. Une résolution par courriel sera faite par la suite.

▪ **Suivi des sorties, activités, achats**

Les sorties sont annulées dû au Covid-19.

Les déboursés des parents pour les diners de l'Amitié seront reportés à l'année 2020-2021 et ce, après les avoir consultés.

Des achats seront faits pour l'éducation physique (skis (dons) et jeux stimulants (mesure 15023)).

Le SDG de l'Amitié offrira un dîner santé à la fin de l'année aux élèves avec les campagnes de financement du SDG 20-21.

Une partie de l'argent pour les finissants sera utilisée cette année. Les donateurs ont accepté de reporter le résiduel à l'année 2020-2021.

Des sorties à pied dans les villages, d'ici la fin de l'année scolaire, seront possibles sans que les enseignantes le demandent chaque fois.

École Lièvre-Sud

ATTENDU QUE conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut au nom de la commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désireux de soutenir financièrement les activités de l'école;

ATTENDU QUE les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

ATTENDU QUE le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE les pouvoirs du conseil d'établissement;

ATTENDU QUE les fonds 030-1-89***, sont en surplus;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Charron, membre du conseil d'établissement, de l'utiliser de la façon suivante : de transférer tous les soldes dans le 030-1-89*** pour les campagnes de financement et activités 2020-2021.

Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts en relation avec cette résolution.

005 - CE
19/20-39

Adopté à l'unanimité.

▪ Travaux d'été

Les travaux demandés à la Commission scolaire seront faits cet été.

▪ Juin

Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres des sujets de la réunion du mois de juin.

- adoption du code de vie
- approbation des listes de matériel
- rapport annuel du CÉ
- adoption du budget annuel
- suivi et surveillance fonds à destination spéciale
- politique de location de salles

▪ Assemblée générale de septembre

Mariève Dumoulin, directrice, consulte les membres sur une proposition de date pour l'assemblée générale des parents 2020-2021.

Le choix de date pour l'assemblée générale des parents sera le 14 septembre 2020.

8- Travaux du conseil

a) 03-Objectifs, principes et répartition des ressources

Mariève Dumoulin, directrice, dépose le document « Objectifs, principes et répartition des ressources » et en fait part aux membres et les consulte.

b) Frais chargés aux parents

Selon l'article 7 de la LIP, le Conseil d'établissement doit établir, sur la base de la proposition de la direction d'école, les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

Mme Mariève Dumoulin, directrice, dépose aux membres le document « Politique relative aux contributions financières des parents et des usagers ».

005 – CE
19/20-40

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'information du document *Principes d'encadrement des frais chargés aux parents* qu'un maximum de 36.00\$ des frais soit chargé aux parents.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Érika Quendt, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le document *Principes d'encadrement des frais chargés aux parents* et qu'un maximum de 36.00\$ des frais soit chargé.

Les listes des frais et des effets scolaires seront approuvés en juin.

Le document de la *Politique relative aux contributions financières des parents et des usagés* sera déposé sur le site de la Commission scolaire.

c) Cadre organisationnel et règle de fonctionnement du S.D.G.

Guylaine Gélinau, responsable du service de garde du Lac-des-Iles, présente le document « Cadre organisationnel et règle de fonctionnement du S.D.G. » et informe les membres des changements.

005 - CE
19/20-41

CONSIDÉRANT que les membres ont pris connaissance du document « Cadre organisationnel et règle de fonctionnement du S.D.G »

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Nathalie Charron, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le document « Cadre organisationnel et règle de fonctionnement du S.D.G »
tel que proposé.

d) Photos scolaires 20-21

e) Mme Sophie Monette et M. Luc Stafford, sous-comité pour le choix des photos scolaires, se sont consultés pour faire le choix du photographe pour 2020-2021.

CONSIDÉRANT que les parents étaient satisfaits des photos de Studiobulle.

CONSIDÉRANT que les photos étaient de bonne qualité et professionnelles.

005 - CE
19/20-42

CONSIDÉRANT que l'école se préparera pour bien guider les parents dans les choix et le paiement par internet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Guylaine Gélinau, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER que le photographe pour l'année 2020-2021 soit la compagnie Studiobulle.

9-

Nouvelles des enseignants

Retour à l'école et suivi d'ici la fin d'année

Discuté au point 7 b).

Outils technos (plan)

Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres que tous les élèves auront un Chromebook à l'avenir.

Les élèves connaissent et utilisent déjà les quelques Chromebook dans les écoles.

Nos finissants

Nathalie Charron, enseignante de 6e année, informe les membres de l'annulation de la sortie à Québec dû à la Covid-19. Des achats et des nouvelles activités seront faits pour souligner leur graduation.

Les services du chansonnier Dany Roy ne seront pas possibles à cause des règles de la Santé publique.

- Une très belle bouteille d'eau en inox leur sera remise.
- Des petits gâteaux avec un arc en ciel leur seront offerts.

Une session de photo à l'extérieur sur rendez-vous avec les parents le 23 juin. Coût du photographe environ 620.00\$.

10- Nouvelles du service de garde

Retour à l'école, inscriptions, fonctionnement

Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres que Rose-Marie Desabrais est retirée du SDG au Lac-des-Iles, car elle est enceinte.

Érika Quendt nous fait part qu'au SDG de l'Amitié tout va bien. Il y a 4 inscriptions au lieu de 13 en temps normal.

11- Nouvelles du comité de la communauté

Aucun

12- Nouvelles du comité de parents

Aucun

13- Levée de la séance

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, il est résolu à l'unanimité;

**005 – CE
19/20-43**

DE LEVER la séance ordinaire du 25 mai 2020, à 20h58.

Prochaine rencontre prévue : 22 juin 2020, à 18h30 par TEAMS en raison des règles de la Santé publique (pandémie Covid-19).

Mariève Dumoulin
Directrice

Paula Torzecka
Présidente